

→ Proposition de **recrutement** : un **adjoint technique** pour le **STEMOI 71** !

Le STEMOI 71 est un service disposant de quatre unités réparties sur le territoire de la Saône-et-Loire. Ce service dispose actuellement de quinze véhicules qui, au vu de la configuration du territoire, sont abondamment utilisés par les agents. Leur entretien est aujourd'hui dévolu aux équipes, particulièrement aux responsables d'unité et adjointes administratives. Lorsque nous parlons d'entretien, il ne s'agit pas seulement du rangement et du nettoyage de base, mais aussi de tâches qui relèvent de la mécanique. Plus concrètement la pression des pneus, les niveaux, les éventuelles avaries, tous ces éléments doivent être repérés par les agents avant toutes autres démarches. Lesdites démarches, comme par exemple emmener un véhicule au garage pour réparation, sont de la même façon assurées par des personnels dont ça n'est nullement le métier. Pareillement, le nettoyage des voitures doit être fait régulièrement par les personnels, qui ont déjà une charge de travail considérable.

Le problème est similaire concernant les diverses tâches d'entretien des locaux, qui sont nombreuses sur ce département. Avec la suppression des postes d'adjoints techniques (auparavant ouvriers professionnels), leurs missions sont, petit à petit, venues s'ajouter aux tâches des autres personnels des services.

Un adjoint technique est en poste à la DT mais il ne peut, pour d'évidentes raisons géographiques et de charge de travail, se déplacer en Saône-et-Loire qu'occasionnellement. Il intervient régulièrement sur les services de la Côte d'Or, à la fois pour les véhicules et les locaux.

À ce titre, nous estimons que la DT devrait s'enquérir du recrutement d'un personnel technique rattaché au STEMOI 71. Cela permettrait un gain en terme de sécurité et d'économie. Nous n'aurions plus besoin de faire appel à des artisans pour de menues réparations et cela permettraient aux agents de faire leur travail sans perte de temps. Enfin, les agents sont las de cette multiplication des tâches et il nous semble légitime de rappeler qu'un psychologue, une secrétaire ou un éducateur ne sont pas recrutés pour évaluer des risques mécaniques ou liés aux bâtiments, ni attendre dans des halls de garages.

Le SNPES -PJJ/FSU 21-71 sollicite donc le recrutement d'un personnel technique dédié au STEMOI 71 afin que les tâches nécessaires soient effectuées pour la sécurité et au bénéfice de tous et non au détriment des personnels.